

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 163.557.870, un actif net de D : 162.389.054 et un bénéfice de la période de D : 2.745.469.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi

que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 90,86% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,14% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,40% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 Janvier 2024

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	148 610 474,162	135 071 157,720
Obligations et valeurs assimilées		139 847 279,200	131 684 982,000
OPCVM		8 763 194,962	3 386 175,720
Placements monétaires et disponibilités		14 945 004,790	30 096 219,402
Placements monétaires		-	16 230 351,686
Disponibilités		14 945 004,790	13 865 867,716
Créances d'exploitation	5	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		163 557 870,292	165 169 768,462
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	216 625,433	218 529,214
Autres créditeurs divers	7	952 190,570	1 119 974,450
TOTAL PASSIF		1 168 816,003	1 338 503,664
ACTIF NET			
Capital	8	152 275 333,295	153 946 255,928
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	138,666
Sommes distribuables de l'exercice en cours		10 113 720,994	9 884 870,204
ACTIF NET		162 389 054,289	163 831 264,798
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		163 557 870,292	165 169 768,462

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Not e</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	2 528 332,449	10 036 559,427	2 344 752,119	8 334 382,722
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 528 332,449	9 741 273,423	2 344 752,119	8 039 558,962
Revenus des titres OPCVM		-	295 286,004	-	294 823,760
Revenus des placements monétaires	10	172 892,601	834 195,661	233 090,079	2 058 262,798
Revenus des prises en pension	11	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 877 426,991	11 700 345,024	2 847 310,460	11 475 179,814
Charges de gestion des placements	12	(206 625,433)	(834 756,520)	(208 529,214)	(856 473,315)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 670 801,558	10 865 588,504	2 638 781,246	10 618 706,499
Autres charges	13	(69 509,629)	(249 184,111)	(59 981,352)	(300 063,045)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 601 291,929	10 616 404,393	2 578 799,894	10 318 643,454
Régularisation du résultat d'exploitation		(425 351,121)	(502 683,399)	(495 559,372)	(433 773,250)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 175 940,808	10 113 720,994	2 083 240,522	9 884 870,204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		425 351,121	502 683,399	495 559,372	433 773,250
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		144 176,779	261 112,911	17 143,840	(310 910,986)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	-	111 692,139	543 537,646
RESULTAT DE LA PERIODE		2 745 468,708	10 877 517,304	2 707 635,873	10 551 270,114

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	2 745 468,708	10 877 517,304	2 707 635,873	10 551 270,114
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	2 601 291,929	10 616 404,393	2 578 799,894	10 318 643,454
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	144 176,779	261 112,911	17 143,840	(310 910,986)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	111 692,139	543 537,646
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	(8 805 376,140)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 061 437,935)	(12 319 727,813)	(9 917 379,599)	2 280 570,355
Souscriptions				
- Capital	58 801 967,165	119 235 053,565	28 939 909,414	185 753 657,295
- Régularisation des sommes non distribuables	3 859 509,974	7 699 608,557	32 748,857	119 384,843
- Régularisation des sommes distribuables	3 815 695,923	5 380 326,763	1 722 366,274	4 826 080,734
Rachats				
- Capital	(65 969 826,010)	(130 329 596,805)	(38 354 469,540)	(183 015 761,221)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 327 737,943)	(8 422 109,731)	(40 000,464)	(142 974,931)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 241 047,044)	(5 883 010,162)	(2 217 934,140)	(5 259 816,365)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 315 969,227)	(1 442 210,509)	(7 209 743,726)	4 026 464,329
ACTIF NET				
En début de période	167 705 023,516	163 831 264,798	171 041 008,524	159 804 800,469
En fin de période	162 389 054,289	162 389 054,289	163 831 264,798	163 831 264,798
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 452 907	1 490 936	1 582 238	1 464 384
En fin de période	1 383 488	1 383 488	1 490 936	1 490 936
VALEUR LIQUIDATIVE	117,376	117,376	109,885	109,884
TAUX DE RENDEMENT	1,69%	6,82%	1,65%	6,20%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022. L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023, à D : 148.610.474,162 et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		134 470 150,000	139 847 279,200	86,12%
	Obligations de sociétés		63 970 150,000	66 573 903,200	41,00%
TN0003400348	AMEN BANK ES 2009	10 000	66 200,000	66 920,000	0,04%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	132 900,000	136 044,000	0,08%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	4 200 000,000	4 472 720,000	2,75%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 056 744,000	0,65%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	800 000,000	845 824,000	0,52%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-02 CA	10 000	1 000 000,000	1 013 616,000	0,62%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	1 200 000,000	1 276 512,000	0,79%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	40 000,000	40 531,200	0,02%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	100 000,000	105 300,000	0,06%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	140 000,000	140 924,000	0,09%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	200 000,000	203 468,000	0,13%

TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	3 200 000,000	3 253 152,000	2,00%
TN0000792538	ATL 2023-1 CA	50 000	5 000 000,000	5 357 880,000	3,30%
TN0000792514	ATL 2023-2 CA	30 000	3 000 000,000	3 054 024,000	1,88%
TN0006610430	ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	100 000,000	105 216,000	0,06%
TN0006610547	ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	140 000,000	146 641,600	0,09%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	280 000,000	282 195,200	0,17%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	1 680 000,000	1 717 094,400	1,06%
TN0214774141	ATTIJARI LEASING 2023-1	20 000	2 000 000,000	2 034 144,000	1,25%
TN0001900836	BH 2009	20 000	306 000,000	327 344,000	0,20%
TN0001901081	BH 2019-1	5 000	100 000,000	106 144,000	0,07%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	66 200,000	68 304,000	0,04%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	240 000,000	260 601,600	0,16%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	66 450,000	70 370,000	0,04%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	400 000,000	423 512,000	0,26%
TN0002102077	TL 2018 SUB A	2 500	50 000,000	54 070,000	0,03%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	150 000,000	162 552,000	0,10%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	600 000,000	633 012,000	0,39%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	1 200 000,000	1 290 576,000	0,79%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	1 200 000,000	1 265 904,000	0,78%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	900 000,000	912 144,000	0,56%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	1 600 000,000	1 624 480,000	1,00%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000,000	2 643 540,000	1,63%
TN02145214757	TLF 2023-2 TF	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,62%
TN0003900230	UIB 2009/1 B	20 000	132 400,000	135 072,000	0,08%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	200 000,000	209 280,000	0,13%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	200 000,000	201 512,000	0,12%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	280 000,000	296 643,200	0,18%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 176 640,000	7,50%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 253 392,000	3,85%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	8 000 000,000	8 534 560,000	5,26%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	25 000	2 500 000,000	2 615 300,000	1,61%
	Emprunt national		70 500 000,000	73 273 376,000	45,12%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 350 080,000	6,37%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	31 062 168,000	19,13%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	21 112 800,000	13,00%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 1TR 2023 CAT B	5 000	500 000,000	533 768,000	0,33%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000,000	10 214 560,000	6,29%
	Titre OPCVM		8 460 931,159	8 763 194,962	5,40%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	835	87 113,752	111 781,450	0,07%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV LEPARGNE OBLIGATAIRE	27 203	3 715 848,191	3 959 995,116	2,44%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	43 514	4 657 969,216	4 691 418,396	2,89%
	Total		142 931 081,159	148 610 474,162	91,52%
	Total par rapport au total des actifs			90,86%	

Note 5 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2023 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340
Total	2 391,340	2 391,340

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 216.625,433, contre D : 218.529,214 au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	206 625,433	208 529,214
Dépositaire	10 000,000	10 000,000
Total	<u>216 625,433</u>	<u>218 529,214</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 952.190,570, contre D : 1.119.974,450 au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	13 803,058	13 991,701
Dividendes à payer	883 175,942	1 055 296,219
Commissaire aux comptes	35 736,902	32 670,227
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	14 644,311	14 990,176
Retenue à la source	105,287	83,054
TCL	2 066,164	2 119,544
Produit perçu d'avance	1 835,377	-
Total	<u>952 190,570</u>	<u>1 119 974,450</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	153 946 255,928
Nombre de titres	1 490 936
Nombre d'actionnaires	1 192

Souscriptions réalisées

Montant	119 235 053,565
Nombre de titres émis	1 154 763
Nombre d'actionnaires nouveaux	147

Rachats effectués

Montant	(130 329 596,805)
Nombre de titres rachetés	(1 262 211)
Nombre d'actionnaires sortants	(232)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	261 112,911
Régularisation des sommes non distribuables	(10 113,512)
Résultat incorporé à la VL (A)	9 885 008,870
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(712 387,662)

Capital au 31-12-2023

Montant	152 275 333,295
Nombre de titres	1 383 488
Nombre d'actionnaires	1 107

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2023.

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 2.528.332,449 contre D : 2.344.752,119 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 258 136,723</u>	<u>4 703 049,423</u>	<u>2 344 752,119</u>	<u>7 995 213,518</u>
- Intérêts	1 258 136,723	4 703 049,423	2 344 752,119	7 995 213,518
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 270 195,726</u>	<u>5 038 224,000</u>	-	<u>44 345,444</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	1 270 195,726	5 038 224,000	-	44 345,444
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>295 286,004</u>	-	<u>294 823,760</u>
- Dividendes	-	295 286,004	-	294 823,760
TOTAL	2 528 332,449	10 036 559,427	2 344 752,119	8 334 382,722

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 172.892,601 contre D : 233.090,079 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	172 892,601	834 195,661	173 345,945	1 149 936,205
Intérêts des certificats de dépôts	-	-	59 744,134	908 326,593
TOTAL	172 892,601	834 195,661	233 090,079	2 058 262,798

Note 11 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des pensions livrées	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294
Total	176 201,941	829 589,936	269 468,262	1 082 534,294

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 206.625,433 contre D : 208.529,214 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	206 625,433	824 756,520	208 529,214	846 473,315
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
TOTAL	206 625,433	834 756,520	208 529,214	856 473,315

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 69.509,629 contre D : 59.981,352 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Redevance du CMF	41 323,959	164 946,617	44 531,275	223 343,301
Commissaire aux comptes	17 649,719	43 533,902	7 057,504	36 152,279
Rémunération Président du Conseil	1 666,680	6 222,260	1 058,825	4 235,294
Jetons de présence	2 268,366	9 000,000	2 268,366	10 800,000
TCL	5 545,208	22 650,010	5 041,140	22 319,144
Autres	1 055,697	2 831,322	24,242	3 213,027
TOTAL	69 509,629	249 184,111	59 981,352	300 063,045

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.